
ICANN69 | Semaine de préparation – Questions / réponses avec l'équipe de direction de l'organisation ICANN
Jeudi 8 octobre 2020 – 20h00 à 21h00 CEST

SALLY NEWELL COHEN : Nous allons commencer, nous allons lancer l'enregistrement.

Bienvenue à tous. Je suis très heureuse de vous souhaiter la bienvenue pour cette séance avec l'équipe de direction. Je m'appelle Sally Newell Cohen. Je parle au nom de toute l'équipe pour vous dire que nous sommes très heureux d'être avec vous pour cette session pour vous donner le point un petit peu sur différents projets d'ICANN Org. Je suis donc directrice de la communication. Donc bienvenue à tous et je suis très heureuse d'engager ce dialogue avec vous.

Nous avons fait beaucoup d'efforts au sein de l'ICANN suite à différentes initiatives entreprises par la communauté. Il y a bien sûr le processus d'élaboration de politiques sur les procédures ultérieures, le rapport final du processus accéléré d'élaboration de politiques de la phase 2, les mises en œuvre des recommandations suite au travail des révisions responsabilité et transparence et CCT. Il y a également le résultat du rapport final du groupe de travail intercommunautaire sur les recettes des enchères des gTLD et l'atténuation des menaces à la sécurité du système de noms de domaine.

En plus des activités quotidiennes, l'ICANN avec l'équipe de direction, se prépare au travail à venir avec la collaboration et la planification

Remarque : Le présent document est le résultat de la transcription d'un fichier audio à un fichier de texte. Dans son ensemble, la transcription est fidèle au fichier audio. Toutefois, dans certains cas il est possible qu'elle soit incomplète ou qu'il y ait des inexactitudes dues à la qualité du fichier audio, parfois inaudible ; il faut noter également que des corrections grammaticales y ont été incorporées pour améliorer la qualité du texte ainsi que pour faciliter sa compréhension. Cette transcription doit être considérée comme un supplément du fichier mais pas comme registre faisant autorité.

interdisciplinaire. Pendant cette séance, nous allons donc parler un petit peu de ces initiatives et des différents efforts en cours à ICANN Org.

Il y aura quatre questions principales: le processus accéléré d'élaboration de politiques, le règlement général sur la protection des données, les procédures ultérieures, la mise en œuvre des révisions et les menaces à la sécurité du DNS. Mais pour que cette séance soit réellement interactive, nous vous demandons de poser vos questions pendant toute la session.

Il y a deux manières de poser vos questions. Premièrement, vous pouvez envoyer une question écrite ou un commentaire dans la fenêtre Questions et réponses de Zoom. Le responsable de la participation lira votre question. Ou alors, vous pouvez lever la main pour poser votre question à voix haute. Vous pouvez trouver l'icône de la main en bas de votre écran. Vous pouvez la sélectionner et vous serez dans la file des participants.

Votre micro sera éteint jusqu'à ce que ce soit votre tour. C'est nous qui allons mettre en marche votre micro et vous recevrez une notification de votre côté pour savoir que c'est votre tour et que vous pouvez prendre la parole.

Encore une fois, n'oubliez pas de vérifier que votre micro marche lorsque vous parlez. Nous vous demandons de ne pas mettre vos questions dans le chat, nous ne surveillerons pas ce chat. Nous allons

uniquement répondre aux questions qui seront posées oralement ou qui seront dans la fenêtre Questions et réponses.

Nous avons l'interprétation en espagnol, en français, en chinois, en russe et en arabe. Et pour utiliser cette fonctionnalité, vous avez les instructions sur la page de la séance de l'emploi du temps de la réunion ICANN69. Il y a également un lien dans le chat.

Si vous voulez poser votre question dans une des langues interprétées, donnez un instant aux participants pour qu'ils puissent mettre leur casque.

Je vous présente l'équipe de direction: Xavier Calvez, directeur financier et directeur de la planification ; Mandy Carver, responsable des relations avec les gouvernements et les OIG ; David Conrad, directeur de la technologie ; Sally Costerton, conseillère auprès du président et vice-présidente des relations avec les parties prenantes mondiales ; Jamie Hedlund, vice-président conformité contractuelle et protection des consommateurs ; John Jeffrey, conseiller juridique et secrétaire et co-adjoint au PDG ; Ashwin Rangan, vice-président, directeur de l'information et de l'ingénierie ; Gina Villavicencio, vice-présidente ressources humaines mondiales ; et représentant David Olive qui est directeur du soutien à l'élaboration de politiques, nous avons Mary Wong qui est vice-présidente et responsable des opérations stratégique de la communauté, de la planification et des relations.

Maintenant, je souhaite la bienvenue à Göran Marby qui va introduire cette séance. Göran, c'est à vous.

GÖRAN MARBY :

Merci beaucoup.

Comme Sally vient de le dire, c'est une opportunité extrêmement importante pour nous, pour toute la communauté. Je parle pour toute mon équipe, vraiment, nous souhaiterions être avec vous en présentiel. Cela veut dire que cette séance est encore plus importante parce qu'on ne se retrouve pas dans les couloirs, nous n'avons pas beaucoup d'opportunités de nous rencontrer comme nous pouvons le faire dans les réunions en présentiel.

Donc nous avons essayé de modifier un petit peu le format de cette réunion pour répondre aux questions qui intéressent la communauté. Donc plutôt que de vous faire une présentation, nous souhaitons vous donner la parole. Et vous pouvez poser des questions sur absolument tout ; nous sommes là pour répondre à vos questions. En termes de transparence, je pense que c'est important.

Donc bienvenue à tous, merci d'être avec nous. Et je suis ravi d'être avec vous pour cette session.

Sally, je vous repasse la parole.

SALLY NEWELL COHEN :

Merci Göran.

J'aimerais maintenant vous présenter James Cole, qui est membre de l'équipe communication à ICANN Org et qui va organiser cette séance, qui va nous poser des questions et également vous donner la parole pour vos questions. James, c'est à vous.

JAMES COLE :

Merci Sally. Effectivement, comme vous l'avez dit, n'hésitez pas à poser des questions dans la fenêtre questions et réponses.

La première question, elle est pour Theresa : « Le conseil de la GNSO a récemment approuvé le rapport définitif du processus accéléré de développement de politiques. Est-ce que l'Org est préparée à appuyer ces recommandations si elles sont approuvées ? »

THERESA SWINEHART :

Merci. J'espère que vous m'entendez. Bienvenue à tous d'abord.

Le processus RGPD et EPDP a été un processus dont nous avons parlé avec la communauté, avec le Conseil et avec ICANN Org depuis pas mal de temps. Donc pendant tout ce temps, nous avons eu l'opportunité d'entrer en lien avec la communauté dans les différentes pistes de travail. Et au niveau de l'organisation, nous avons eu l'occasion de nous préparer à ces recommandations de la phase 2 du EPDP.

Dans le cadre de la préparation de ces recommandations, maintenant, nous regardons ces recommandations qui vont arriver au Conseil d'Administration. Il y a différents aspects en termes de mise en œuvre

et de préparation de l'équipe à l'interne pour la mise en œuvre de ces recommandations. Je crois que comme vous le savez, il y a beaucoup à faire du point de vue de l'analyse juridique et nous en parlerons un petit peu. Et il y a également la question de l'opérationnalisation et je sais que nous allons également en parler tout à l'heure. Il y a la phase opérationnelle, donc de conception opérationnelle dont nous allons parler.

Donc nous pourrions revenir dans le détail sur ces différentes thématiques, mais voilà un petit peu ce que nous faisons pour nous préparer par rapport à la phase suivante suite à la phase 1 et à la phase 2 du EPDP.

JAMES COLE :

Est-ce que vous pourriez, Göran, nous parler un petit peu de cet ODP, cette phase de conception opérationnelle ?

GÖRAN MARBY :

Oui. Par rapport aux différentes recommandations que nous avons, c'est assez complexe. Nous avons toujours eu une phase de conception avant que le Conseil d'Administration ne prenne de décision. Nous entrons en discussion avec le Conseil d'Administration et il y a plusieurs choses par rapport à cela.

Premièrement, il y a la transparence du processus. Cette phase ODP a pour objectif de s'assurer que nous avons bien répondu à toutes les

questions. C'est une question de transparence par rapport à la communauté.

Ce qui est intéressant dans une certaine mesure, c'est également la question du conseil de la GNSO et des recommandations du RGPD parce qu'à la base, ce qui avait été dit, c'est qu'à un moment, il faudrait avoir une discussion avec le Conseil par rapport à cette analyse. Pour que le Conseil puisse engager la conversation là-dessus, le Conseil doit nous demander de faire un travail de conception, comment on conçoit un tel système.

Puis, il y a aussi la question du coût, bien sûr, cette analyse des coûts. Le problème, c'est d'envoyer une proposition. C'est ce que je souhaite répondre à cette question.

JAMES COLE :

John Jeffrey, est-ce que vous pourriez parler de certaines des considérations juridiques ?

JOHN JEFFREY :

Oui, tout à fait.

Ce qui est intéressant par rapport au RGPD, depuis le début, et par rapport aux recommandations de la phase 2 du EPDP, c'est qu'en grande partie, il y a déjà eu du travail qui a été fait, mais il y a encore beaucoup de choses à faire. Donc nous sommes encore en phase d'analyse des questions, des recommandations de la phase 2 et nous essayons de voir comment la phase de mise en œuvre sera faite après

que le Conseil aura pris tout ceci en considération. Donc il y a la question des protections des données personnelles et de leur flux. Puis il y a la question de la divulgation par rapport au SSAD. Nous continuons donc de demander davantage de directives par rapport à ceci aux autorités de protection des données. Puis il y a la question du SSAD et du principe de protection de la vie privée et comment cela va être mis en œuvre, et comment les personnes concernées peuvent exercer leurs droits par rapport, par exemple, à l'effacement des données.

Nous pensons que par rapport à toutes ces données, toutes ces questions, nous allons pouvoir y répondre pendant cette phase de conception opérationnelle, mais c'est un enjeu pour le Conseil et pour toutes les entités impliquées.

JAMES COLE :

Merci Jeff.

« Pourquoi est-ce qu'il est important d'avoir le point de vue des autorités de protection des données de la Commission européenne ? »

MANDY CARVER :

Merci James.

Il y a énormément de travail juridique qui a été fait à ce niveau-là et surtout beaucoup d'interrogations, parce qu'ICANN Org et la communauté se sont lancées dans un effort pour assurer la protection des données des personnes concernées sans en fait sacrifier le travail

ou les besoins de travail pour d'autres entités. Donc nous avons travaillé avec différentes entités, avec les états-membres de l'Union européenne qui nous donnent certaines indications par rapport à ce qu'ils souhaitent.

Et cela veut dire qu'ICANN Org est satisfait de la clarté qui a été apportée à certaines des questions que nous avons posées. Sur différents sujets, nous pensons qu'il serait quand même utile d'avoir davantage de clarification par rapport à l'application du RGPD pour avoir un accès de mécanisme par rapport à ces données.

INTERPRÈTE :

Nous nous excusons, nous avons des interférences.

MANDY CARVER :

Donc nous aimerions avoir des directives par rapport au transfert international des données, comme cela a déjà été mentionné. Nous aimerions également avoir davantage de clarté par rapport aux principes d'exactitude des données dans le cadre du RGPD. Il y a une question de fiabilité des données personnelles, qui est responsable de l'exactitude, parce que cela a un impact sur la responsabilité.

Donc voilà. Sur tous ces points, il serait avantageux d'avoir davantage de clarté et d'informations de la part de ceux qui ont promulgué cette loi.

JAMES COLE :

Merci Mandy.

Nous avons une question de Fabricio : « Est-ce que quelqu'un pourrait nous dire ce que va faire ICANN Org par rapport à la conformité, surtout en ce qui concerne l'accès aux données du WHOIS ? »

JAMIE HEDLUND :

Je peux répondre si vous voulez.

Merci pour cette question, Fabricio. Comme vous le savez, dans le cadre de la spécification temporaire, les bureaux d'enregistrement doivent donner un accès raisonnable aux données d'enregistrement. Dans certaines circonstances, cela signifie qu'ils doivent décider s'ils vont considérer une demande d'accès comme étant raisonnable et ils vont ignorer les demandes qu'ils considèrent comme n'étant pas en cohérence avec une demande d'accès raisonnable.

Au niveau de la conformité, si nous recevons une plainte, nous allons poursuivre cette plainte et s'assurer que les bureaux d'enregistrement fournissent un accès raisonnable.

Et je voudrais ajouter ici une chose. Nous sommes ici, nous parlons des bureaux d'enregistrement qui ne fournissent pas un accès, qui ne respectent pas la spécification temporaire. Aujourd'hui, nous avons très peu de plaintes concernant l'accès des tierces parties. Il y en avait énormément avant et dernièrement, nous n'en avons seulement eu que quelques douzaines. Nous ne recevons pas de plaintes, nous ne pouvons pas agir. Et je peux vous dire que si les bureaux

d'enregistrement ne répondent pas aux plaintes, si nous ne recevons pas non plus ces plaintes, nous ne pouvons rien faire.

JAMES COLE : Merci beaucoup Jamie.

Nous avons maintenant une autre question : « Est-ce que l'on continue à travailler sur le PDP accéléré ? »

GÖRAN MARBY : Si vous regardez, vous verrez que la GNSO est en train de prendre cette décision puisque cette décision revient à la GNSO. Donc nous faisons un travail de soutien, bien sûr, comme nous l'avons toujours fait, mais cette décision correspond aussi à la communauté. Et c'est un processus ascendant.

JAMES COLE : Merci beaucoup Göran.

Nous avons maintenant une question de Mark Datysgeld : « Je voudrais savoir comment le département de l'ICANN va organiser la réforme du projet MSM de manière interne ? Et comment est-ce que le PDG a l'intention de contrôler ce processus ? »

GÖRAN MARBY : J'ai travaillé avec les personnes qui font cela, mais je pense que Theresa est plus apte à répondre à cette question.

THERESA SWINEHART : Merci. Je vais ensuite donner la parole à Xavier.

Je vais maintenant vous parler des fonctions GDS. Vous savez qu'on a travaillé avec la communauté pour introduire les résultats du processus d'élaboration de politiques. Et je vais maintenant donner la parole à Xavier.

XAVIER CALVEZ : Merci beaucoup Theresa.

Comme Theresa vient de le dire, il y a eu la création dans l'Org d'un département spécifique qui se focalise sur les recommandations menées par la communauté qui ont été produites ou que l'Org doit produire à court terme dans le futur et celles du travail du groupe de travail intercommunautaire qui ont donné lieu à l'évolution du modèle multipartite, qui est un processus important qui a été lancé par l'ICANN ces derniers mois.

Tous ces projets vont maintenant se focaliser sur le travail de mise en œuvre soutenu par le nouveau département qui vient d'être créé qui s'appelle les opérations de mise en œuvre et qui se focalisent sur tout ce qui est travail de mise en œuvre non politique. Et c'est un travail coordonné aussi par toutes les parties concernées par la mise en œuvre, par la communauté aussi et par les organisations communautaires et le Conseil, bien sûr, par toutes les parties de l'organisation qui doivent soutenir cette partie de la mise en œuvre.

Je vous remercie.

JAMES COLE :

Merci beaucoup Xavier.

Je vais revenir aux questions sur les procédures ultérieures. Theresa, comment est-ce que Org se prépare pour anticiper le rapport final du PDP ?

THERESA SWINEHART :

Merci.

Comme vous le savez, c'est un autre projet important, un autre domaine important dans lequel nous avons fait beaucoup de travail avec l'organisation de l'ICANN. Nous avons créé un groupe interfonctionnel et il y a différents noms pour différentes pistes de travail. Et cela consiste en une équipe interfonctionnelle qui répond et analyse tous les problèmes qui sont liés aux procédures ultérieures et qui suit les discussions au sein de la communauté et les recommandations qui surgissent des différents groupes de travail et leurs recommandations concernant ce point.

Donc je dirais que c'est un projet complexe et important. Il est clair qu'il faut suivre les besoins de ressources potentielles qui peuvent surgir et comment aborder ces problèmes dans les différents domaines. Nous faisons un suivi avec la communauté dans ce sens pour nous préparer et pour préparer le Conseil dans ces domaines.

Le groupe est aussi responsable d'aider à préparer ICANN Org pour les procédures ultérieures pour que cela soit disponible et pour que le travail nécessaire soit réalisé et d'aider le Conseil d'Administration à se préparer dans ce sens aussi.

Je pense que c'est un projet complexe qui a lieu. Nous avons déjà dit que c'est un domaine dans lequel on va passer à la phase opérationnelle pour s'assurer que tout le monde soit prêt pour les discussions concernant les ressources et concernant le soutien et les recommandations qui vont être fournies au Conseil. C'est donc un effort interfonctionnel important pour s'assurer que toutes les différentes parties concernées soient prêtes. Et c'est comme cela que nous allons nous préparer.

Merci.

JAMES COLE :

Merci Theresa.

Je vois qu'il y a une question sur Zoom. Nous allons l'aborder dans un petit moment.

Mary, est-ce que vous pouvez parler de la façon dont ICANN Org va soutenir l'aspect politique ?

MARY WONG :

Bonjour, je suis Mary Wong. Peut-être que je vais répondre à cette question en reprenant une diapositive ici.

Le rôle d'ICANN Org et de l'équipe de politique d'ICANN Org n'est pas d'élaborer des politiques, mais de soutenir et de faciliter l'élaboration multipartite et l'approche multipartite de ces politiques, pas seulement au sein de l'organisation des noms génériques – c'est là où le processus des procédures ultérieures a lieu – mais avec la participation de beaucoup de membres de toute la communauté et des différentes organisations de soutien et comités consultatifs. Mais nous voulons aussi avoir un rôle de facilitateur pour travailler avec d'autres équipes qui soutiennent les autres groupes, comme les organisations de codes géographiques, etc.

Pour vous donner une petite idée de ce que fait notre équipe pour soutenir le travail de la communauté, lorsqu'un processus est lancé dans ce SubPro, il y a des recherches qui sont faites, il y a des rapports qui sont réalisés, des rapports de problèmes qui sont préparés par l'équipe de politiques. Et à travers tout ce processus d'analyse jusqu'au lancement d'un processus au sein du conseil de la GNSO, nous allons soutenir et faciliter les réunions du conseil et éventuellement du groupe de travail du PDP.

Ici, je voudrais préciser que ce groupe de travail PDP et ses coprésidents Jeff et Cheryl et toutes les équipes de leadership, les sous-équipes de ces groupes, etc. ont fait un très bon travail. Il y a plus de 200 membres dans ce groupe de travail, plus de 50 observateurs. Cela a été un gros effort. Ce groupe est passé par cinq périodes de consultation qui viennent de se terminer maintenant. Et ce que fait cette équipe, comme je l'ai dit, c'est beaucoup de recherches, de

rédaction pour soutenir les différents groupes de travail. Lorsque nous révisons les résultats des commentaires publics, il y a eu cinq commentaires publics dans ce sens. L'équipe va préparer un outil qui est un tableur qui va analyser tous les commentaires qui ont été faits. C'est très important pour le modèle multipartite et pour ce processus de développement de politiques, la demande de la participation de la communauté de l'ICANN et du public en général.

Tous les commentaires sont catégorisés et annoncés au groupe de travail pour leur révision et c'est une règle. Dans ce processus d'élaboration de politiques, le groupe de travail doit considérer toutes les collaborations, tous les commentaires qui ont été faits de façon à pouvoir faire une recommandation ou à créer une nouvelle recommandation. Donc ils doivent se baser sur leurs délibérations et sur la collaboration de la communauté. C'est important.

Lorsque ces recommandations sont terminées, on envoie cela au conseil de la GNSO et ensuite, on les envoie au Conseil d'Administration. À ce moment-là, l'équipe va être modifiée et on va assister nos collègues qui travaillent sur ce projet au niveau des procédures ultérieures pour guider ce processus jusqu'à l'action du Conseil d'Administration. Lorsqu'ensuite c'est passé, on passe à la phase de mise en œuvre. Nous allons conseiller, soutenir nos collègues à tous les niveaux à mesure qu'ils avancent dans la mise en œuvre.

Donc je dirais que si cette phase de mise en œuvre a lieu, comme Göran l'a dit, si cela continue à avancer, nous allons participer, nous allons soutenir et travailler avec l'équipe interfonctionnelle.

Merci James.

JAMES COLE :

Merci Mary.

Nous allons maintenant revenir aux questions. Nous avons une question de Fabricio Vayra. Il demande : « Le CIO de l'ICANN, Ashwin Rangan, a dit le 5 août que l'utilisation malveillante du DNS a augmenté. Est-ce que quelqu'un peut nous dire au sein d'ICANN et d'ICANN Org s'il existe un système pour lutter contre cette utilisation malveillante du DNS ? Et quels sont les principaux problèmes dans ce domaine ? »

DAVID CONRAD :

Je vais répondre à cette question.

Ce que nous avons constaté suite aux dernières statistiques que nous avons recueillies à ce propos, c'est qu'il y a eu une baisse générale de l'utilisation malveillante du DNS et c'est ce que l'on a rapporté en tout cas, c'est ce que les fournisseurs de réputation nous ont dit.

Au niveau des menaces de la sécurité qui existaient concernant le hameçonnage et les différentes utilisations malhonnêtes, le spam et autres, avec le temps, si on regarde les statistiques que nous publions

dans nos rapports, dans le rapport d'utilisation malveillante du DNS et dans le rapport des indicateurs technologiques et des indicateurs en général de ce type de problème, il y a des tendances en termes de ce que nous faisons pour aider à lutter contre cette utilisation malveillante du DNS.

Il est clair qu'il y a eu des discussions concernant ce qu'était cette utilisation malveillante du DNS. Et la première chose que l'on a, c'est qu'il faut fournir des informations et des données objectives de façon à aider la communauté à mieux comprendre la réalité de l'utilisation malveillante du DNS et ce qu'elle est telle que nous la voyons dans notre travail au quotidien.

Nous sommes en train de mettre en place des études pour essayer de mieux comprendre en quoi concerne cette utilisation malveillante. Il y a eu des efforts associés à un projet qui s'appelle « Les menaces contre la sécurité des noms de domaine » et nous nous focalisons pour essayer de mieux identifier l'utilisation malveillante concernant le hameçonnage, la distribution de malware, surtout dans le cadre de la pandémie actuelle. Ce projet a commencé après le début de la pandémie. On a fait le suivi de l'utilisation malveillante du DNS et nous avons aussi réalisé d'autres efforts qui visent à fournir des informations à la communauté de façon à mieux répondre à cette utilisation malveillante du DNS.

Merci.

JAMES COLE :

Merci David.

La prochaine question est de Gangesh Varma : « Quels sont les enjeux anticipés, les préoccupations soulevées par les SO et AC dans le cadre de la mise en œuvre de la piste de travail 2 et en particulier, les domaines de priorités identifiées pour la délibération à l'ICANN69 ? »

GÖRAN MARBY :

J'image que c'est une question pour Xavier, mais j'aimerais dire quelque chose avant.

Je ne sais pas par rapport aux enjeux et préoccupations anticipées soulevées par les SO et AC, mais dans le cadre de la transition, il y a cette révision et c'est important de s'en occuper. Mais il y a beaucoup des recommandations qui en fait appartiennent à la communauté, pas nécessaire à l'Org ou au Conseil. Donc ce sont les SO et AC qui doivent s'engager à les mettre en œuvre.

Nous avons eu une discussion intéressante par rapport à cela, parce que dans le cadre du modèle multipartite que nous avons à l'ICANN – et c'est comme cela que nous faisons les choses –, les SO et AC par elles-mêmes doivent prendre les décisions. Comment est-ce qu'on met en œuvre la piste de travail 2 ? Ce n'est pas au Conseil, ce n'est pas à l'organisation de le faire parce que sinon, on n'a pas de modèle multipartite. La force de ce modèle est dans les SO et le AC. Donc il faut bien vérifier qui fait quoi.

Puis il y a la question de la diversité ; c'est important. Si les SO et AC par définition sont diversifiées, est-ce qu'elles ont vraiment besoin de cette mise en œuvre de la recommandation de diversité ? Bien sûr qu'il faudra assurer la transparence de la responsabilité.

Je ne sais pas si Xavier a quelque chose à ajouter.

XAVIER CALVEZ :

Non. Je souhaite simplement confirmer que de toute évidence, toutes les recommandations ne sont pas nécessairement pour toutes les SO et AC qui doivent les mettre en œuvre. Mais pour beaucoup, elles le sont.

Et en termes de préoccupations, il y a certains enjeux dans la mise en œuvre de ces recommandations. Si je prends par exemple la diversité comme un des huit domaines de recommandations du WS2, c'est un sujet très important, comme d'autres qui sont inclus dans cette piste de travail 2. Mais c'est également un sujet assez complexe à traiter dans le cadre du modèle multipartite. Donc il y a beaucoup de travail, il y a beaucoup d'attention à porter à la mise en œuvre de ces recommandations. Donc c'est une des préoccupations que les différentes entités ont pu exprimer et c'est un des domaines de focalisation pour l'Org. Donc nous serons là pour aider à faciliter la mise en œuvre de ces recommandations pour la piste de travail 2.

JAMES COLE :

Merci Xavier.

Nous avons une autre question de Mark Carvell : « J'aimerais savoir quelles sont les priorités actuelles de l'ICANN pour les relations avec le OIG sur la gouvernance de l'internet, en particulier en ce qui concerne la contribution de l'ICANN à la feuille de route du secrétaire général des Nations Unies et à son ensemble d'options pour améliorer l'architecture mondiale de la coopération numérique au soutien des objectifs de développement durables des Nations Unies ? »

GÖRAN MARBY :

La réponse n'est pas très simple. Nous représentons le modèle multipartite. L'ICANN, dans une certaine mesure, est une alternative à certaines des choses qui se passent dans l'espace gouvernemental. Mais ce n'est pas si simple finalement parce que nous souhaitons toujours que le DNS et tout ce qui est relatif au DNS appartiennent au modèle multipartite. Voilà pourquoi nous soutenons l'IETF, voilà pourquoi nous sommes en désaccord par rapport au système des Nations Unies qui souhaite que ce soit une infrastructure protégée. Nous sommes amis, mais ceci étant, la raison pour laquelle l'ICANN a été créée, c'est d'avoir un modèle ascendant multipartite.

Mandy, je ne sais pas si vous souhaitez ajouter quelque chose à cela ?

MANDY CARVER :

Très brièvement, Göran.

Vous avez répondu à la question spécifique de Mark par rapport à la feuille de route mais brièvement et d'une manière générale, l'ICANN

est très impliquée avec le OIG, les organisations gouvernementales locales et régionales aussi. Mais notre accent est mis sur la gouvernance technique de l'internet. Donc ce sont ces domaines qui sont priorités et qui ont le potentiel d'avoir un impact sur le système d'identificateurs uniques et ces initiatives qui pourraient se produire dans les différents processus onusiens en dehors de cette question de la feuille de route et qui pourraient avoir un impact sur la mission de l'ICANN.

Nous sommes très impliqués au FGI, nous avons une représentation au MAG et dans les dialogues sur l'amélioration du MAG, etc., mais notre focalisation est surtout technique.

JAMES COLE :

Merci Mandy.

Il y a d'autres questions. Celle-ci est pour Xavier : « Au cours des quelques mois à venir, la communauté va fournir différents rapports sur l'ATRT3 et sur la révision CCT en plus des centaines de recommandations du WS2. Comment est-ce que nous allons planifier tout ceci, Xavier, et quelle est la démarche pour l'Org ? »

XAVIER CALVEZ :

Merci, c'est une excellente question très importante. Merci de l'avoir posée.

Comme vous l'avez indiqué, lorsqu'on cumule toutes les révisions, qu'elles soient organisationnelles ou qu'elles soient spécifiques,

lorsqu'on inclut le WS2 dont on vient de parler, lorsqu'on inclut l'évolution du modèle multipartite qui est un autre programme que nous devons prendre en compte et mettre en œuvre, et les recettes des enchères, lorsqu'on rassemble tout ceci, cela fait des centaines de recommandations qui déjà sont prêtes à être mises en œuvre ou qui seront bientôt prêtes à mettre en œuvre. Vous avez mentionné l'ATRT3. Il y a également des recommandations SSR2 qui vont bientôt survenir. Donc c'est énormément de travail.

Et il est très clair que ceci prendra du temps. S'occuper de tout ce volume de recommandations prendra du temps. Pour certaines, individuelles, elles sont très complexes et nécessitent énormément de travail de conception.

Donc nous allons devoir nous organiser pour la mise en œuvre de ces recommandations et planifier dans le temps de manière très prudente de manière à ce qu'à chaque instant nous puissions évaluer tout le travail qui sera nécessaire, les participants à ce travail, quelles seront leurs responsabilités. Il y aura l'organisation, la communauté, le Conseil qui supervisera et bien sûr, le soutien de toutes les équipes dans le cadre de toutes ces recommandations.

Donc planifier, analyser les recommandations et également il faut bien comprendre que pour beaucoup de ces recommandations, ce n'est pas toutes, ce sont des sujets dans lesquels l'ICANN effectue parfois un travail nouveau. Et il y a des dépendances entre ces recommandations entre elles, des dépendances également au sein du

travail de l'ICANN. Donc ceci crée de la complexité en termes de mise en œuvre. Il y a énormément de travail de préparation à effectuer.

Donc il faudra établir des priorités étant donné le volume de recommandations. Il faudra déterminer les priorités entre les différentes recommandations et ce sera un processus proposé par l'organisation à la communauté et au Conseil pour qu'ils y réfléchissent de manière à ce tous, nous puissions voir toutes les recommandations et de manière à ce que nous puissions prendre les décisions sur celles qui sont les plus importantes et qui devront être mises en œuvre en premier. Il y aura échelonnage dans le temps de manière à ce que nous puissions absorber le volume de travail et ne pas surcharger la communauté et l'organisation étant donné le nombre important de recommandations. Toutes sont importantes, mais elles ne peuvent pas toutes être mises en œuvre en même temps.

Merci.

JAMES COLE :

Merci Xavier.

Je reviens à l'utilisation malveillante du DNS. Jamie, est-ce que vous pourriez nous parler un petit peu des efforts de la conformité et nous donner cette perspective s'il vous plaît ? On ne vous entend pas, votre micro est éteint, Jamie.

JAMIE HEDLUND : Excusez-moi, la technologie et moi, ça fait deux. J'espère que vous m'entendez ?

Le rôle de la conformité de l'ICANN, c'est de s'assurer que la communauté élabore des politiques dans le cadre de nos accords avec les opérateurs de registre et les bureaux d'enregistrement et que nous les mettions en œuvre. Les obligations sont mises en œuvre par la surveillance et en effectuant des audits contractuels pour évaluer la bonne mise en œuvre de ces obligations

Pour les bureaux d'enregistrement, l'obligation principale, c'est la section 3.1(a) de leur accord. Il faut donc que les bureaux d'enregistrement reçoivent les rapports et les révisions et qu'ils mettent en œuvre les étapes nécessaires pour les investigations. Lorsqu'on a une plainte d'infraction, le bureau d'enregistrement doit montrer comment il a effectué cette investigation et comment il a répondu à la plainte et dans quel domaine cette réponse a été cohérente avec la politique du bureau d'enregistrement.

Des points de données intéressants par rapport au traitement de ces activités, entre janvier de l'année dernière et août de cette année : nous avons reçu environ 2 800 plaintes par rapport aux bureaux d'enregistrement ; 80 % étaient invalides et n'ont donc pas été traitées. Et ce qui se passe, c'est que pour la moitié, le plaignant n'a pas fourni suffisamment d'informations. Dans 30 % des cas, les noms de domaine ont été suspendus et dans 12 % des cas, c'était des ccTLD, donc de toute façon, cela ne tombait pas dans ce cadre.

Pour les plaintes qui ont été traitées, 70 % des bureaux d'enregistrement ont mis en œuvre les étapes d'investigation et de réponse conformément à leur obligation 3.1(a). Et dans un-quart des cas, ils ont suspendu le nom de domaine.

Pour les registres, il s'agit de la spécification 11(3)(a) et 11(3)(b). Pour la même période, donc de janvier l'année dernière à août de cette année, nous avons reçu neuf plaintes et elles étaient toutes invalides.

Ce ne sont pas que les plaintes qui nous permettent de savoir ce qui se passe au niveau de l'utilisation malveillante du DNS. Nous avons également des audits contractuels. Nous l'avons fait pour la première fois en termes de menaces à la sécurité cette année. Cet audit par rapport à la conformité de la spécification 11(b) nécessitait de scanner pour hameçonnage, logiciel malveillant. Et dans le rapport, il y a toutes les actions effectuées par le registre.

Les registres s'occupent de ces menaces de manière assez significative, même au-delà de ce qui est requis dans leur contrat.

Par rapport à ces menaces, elles sont concentrées sur un petit nombre d'opérateurs de registre. Notre objectif était de faire un suivi avec un audit du DNS mais étant donné la pandémie, nous avons pris du retard. Ce sera lancé et lorsque nous le ferons, nous nous concentrerons sur la conformité des bureaux d'enregistrement, donc 3.1(a). Donc nous devrions lancer cet audit avant la fin de l'année civile.

Si toutes ces questions d'utilisation malveillante du DNS vous intéressent, vous pouvez regarder notre rapport d'audit, nos moyens de mesure mensuels que vous avez sur le site de l'ICANN à la page de la conformité.

JAMES COLE :

Merci. N'hésitez pas à poser vos questions dans la fenêtre Questions et réponses si vous le souhaitez.

Question 5 : « L'ICANN Org s'appuie sur la collaboration pour effectuer son travail. En plus des sujets d'experts des identificateurs, de la recherche, des opérations et autres domaines, Gina, comment est-ce que les ressources humaines coordonnent leur travail avec les équipes internes pour fournir un soutien et formation aux ressources ? »

GINA VILLAVICENCIO :

Comme mes collègues l'ont mentionné, il y a différents efforts interdépartementaux dans le travail au quotidien, donc nous continuons de travailler dans ce sens.

Avec mon équipe pendant ce temps assez intense, nous fournissons la formation et l'éducation de manière à ce que le personnel continue de travailler à un très haut niveau. Nous continuons d'encourager et de partager les connaissances à l'interne ainsi que les expertises qui ont été accumulées au fil du temps pour continuer de faire progresser le personnel.

Nous nous assurons que les meilleures pratiques en termes de sécurité et de santé sont appliquées pour protéger nos ressources principales, donc le personnel. Nous continuons de conserver le talent. Nous travaillons également pour encourager de meilleures opportunités de développement pour les managers de manière à s'assurer qu'ils aient bien les compétences nécessaires pour être leader d'équipe et pour se développer dans les domaines qui sont essentiels pour les projets que nous entreprenons quels qu'ils soient, techniques, expérience avec les plateformes, etc. et également, les compétences techniques. L'idée est vraiment de s'assurer que le personnel reste en bonne santé et en même temps qu'il évolue dans ses compétences.

Merci.

JAMES COLE :

Merci.

La prochaine question est pour Sally : « Est-ce que vous pouvez nous parler du support continu aux communications qui a lieu actuellement et de la planification de ces communications à long terme ? »

SALLY NEWELL COHEN :

Oui, bien sûr.

Nous avons des membres qui sont assignés à chaque fonction au sein d'ICANN Org, par exemple l'évaluation de contenu, les annonces, les

dessins graphiques. Nous travaillons avec ces équipes pour nous assurer que la communauté est bien informée et que les groupes qui participent au travail de la communauté ont les mêmes informations aussi.

Ensuite, à long terme, nous avons parlé par exemple des SubPro, du RGPD, des menaces contre le DNS. Nous avons plusieurs membres dans notre équipe qui travaillent avec ces équipes interfonctionnelles. Ce ne sont pas des experts mais ils sont là pour aider à soutenir à long terme et à court terme les besoins, fournir des communications, une planification. Et je vais vous expliquer un petit peu ce que nous faisons.

Nous avons donc une idée de récit. Nous voulons développer un récit pour chacun de ces thèmes de façon à utiliser les documents pour ceux qui ne sont pas experts dans certains thèmes. Et cela établit le ton, la compréhension, l'histoire concernant ce thème, le contexte, ce qui s'est passé dans le passé, quels sont les problèmes, les activités réalisées, les obstacles, les message, de façon à créer une ligne et que le message soit le même à travers toute les équipes.

Pour avoir une meilleure visibilité concernant le RGPD par exemple, le EPDP ou les procédures ultérieures, nous avons une approche holistique pour être sûr que notre communication soit cohérente, transparente, proactive et claire. Et nous tenons compte de différents exemples et des nombreuses parties prenantes qui existent qui doivent être au courant à long terme. Donc nous tenons compte de notre audience, des besoins qu'elle a, des étapes clés, des canaux de

communication aussi que nous devons développer de façon à avoir un mélange de messages et de médias à long terme.

Voilà, ce sont les différentes choses que nous faisons. Nous participons activement, nous fournissons des données et nous travaillons de manière transparente et nous communiquons. Donc je pense que c'est utile. C'est en tout cas la façon dont nous travaillons.

JAMES COLE :

Une question pour Sally Costerton : « Comment est-ce que l'équipe de participation des parties prenantes mondiales aide à maintenir la communauté informée ? »

SALLY COSTERTON :

Il y a une série de manières à travers cette période difficile que nous vivons. Nous avons soutenu les parties prenantes à travers les événements régionaux virtuels, les forums du DNS, les réunions de l'ICANN, les différentes séances en différentes langues.

Notre équipe continue à trouver des moyens d'informer la communauté, de connecter les parties prenantes entre elles, de suivre les participants. Nous continuons à nous focaliser sur l'entrée de nouveaux arrivants, de nouveaux participants de façon à ce que tout le monde comprenne que d'abord, c'est une époque compliquée, on ne peut pas se rencontrer de manière présentielle. Quelqu'un qui n'est jamais allé à une réunion de l'ICANN doit commencer quelque chose qu'il ne comprend pas très bien. Donc nous avons mis en place une

série d'efforts pour augmenter la disponibilité du contenu en ligne à travers ICANN Learn et à travers l'université en ligne, la plateforme dans ce sens qui existe. Et nous voulons encourager les événements virtuels. Nous avons eu une bonne participation dans différents pays et nous avons lutté pour augmenter la participation du public dans des événements présentiels, bien sûr, mais aussi dans des événements virtuels. Donc c'était une approche.

Et au niveau d'ICANN Learn, pendant la période la pandémie, nous avons eu deux fois plus de participants sur la plateforme par rapport à l'année dernière à la même époque. J'espère que cela vous donne vraiment une idée de la situation actuelle et du type de techniques que nous utilisons pour que nos parties prenantes continuent à participer à ces différents processus.

Merci.

JAMES COLE :

Merci Sally.

Maintenant, j'ai une question pour Ashwin : « Comment est-ce que l'équipe d'ingénierie et de IT s'occupe des priorités à long terme et à court terme ? »

ASHWIN RANGAN :

Merci James. Je suis Ashwin Rangan. Je suis responsable de ce secteur des services orientés aux techniques de l'information et autres.

Donc cette question concernant comment nous travaillons sur les priorités à long terme et à court terme et les stratégies, nous avons un système bien articulé depuis deux ans et demi. Et nous essayons de voir l'alignement de nos projets à court terme et à long terme au sein de l'organisation dans les stratégies de l'organisation. Et tous nos vice-présidents participent à ce processus pour déterminer ce qui est important, ce qui est urgent par rapport à ce qui est important mais qui peut attendre.

Le résultat de ce travail est la création de ce que nous appelons de manière interne une ligne de projets. Nous avons appris des leçons et nous travaillons dans les six mois à venir avec les priorités en fonction des urgences et de l'importance. Et cela nous aide à travailler à court terme et en même temps, à considérer les projets à long terme et ce qui peut arriver.

Par exemple, à court terme, nous sommes focalisés sur les questions de formation pour réparer le site internet de l'ICANN et l'améliorer. Mais à long terme, nous allons utiliser la même infrastructure que nous avons jusqu'à maintenant pour reconstruire d'autres sites internet qui existent dans une série d'autres technologies de façon à pouvoir affronter l'amélioration nécessaire pour devenir plus efficaces et mieux travailler.

Merci.

JAMES COLE :

Merci Ash.

Si vous avez des questions, c'est le moment. Sally, allez-y.

SALLY NEWELL COHEN : Merci beaucoup. C'était de bonnes questions. Nous avons abordé des thèmes importants. Je vous remercie pour votre participation, je remercie l'équipe exécutive aussi qui a apporté ces détails et ces réflexions.

Maintenant peut-être Göran si vous voulez faire des remarques de clôture de cette réunion.

GÖRAN MARBY : Merci beaucoup, merci pour votre participation à tous. J'espère que ce format vous a paru intéressant. Je trouvais que c'était bien.

Nous allons bientôt commencer notre réunion de l'ICANN69 de manière virtuelle, première assemblée générale virtuelle qui va avoir lieu. Nous sommes conscients du fait que, comme Sally l'a dit, il y a beaucoup de choses que nous devons faire, la piste de travail 2, le RGPD. Toutes ces choses qui sont importantes, ce sont des projets importants, les SubPro, nous en avons parlé pendant longtemps. Je sais qu'il y a beaucoup de travail qui a été fait mais il nous faut aussi trouver une nouvelle manière d'interagir les uns avec les autres. J'essaie de m'assurer que nous restons transparentes, c'est un point important pour nous. Mais je voudrais aussi améliorer la communication entre nous.

Pour revenir à cette réunion de l'ICANN69 qui va bientôt commencer, nous n'allons pas pouvoir faire tout ce que tout le monde voudrait que

l'on fasse à court terme, mais de toute façon, je suis ravi de savoir que nous allons bientôt nous retrouver lors de la prochaine réunion de l'ICANN69. Je suis sûr que ce sera une très bonne réunion.

Je remercie mon équipe. Je vous remercie aussi d'avoir participé à cette réunion et de participer à la prochaine réunion. J'attends avec impatience le moment de nous rencontrer. Et je dois dire que nos réunions en présentiel me manquent énormément.

SALLY NEWELL COHEN : Merci. Merci à tous. Merci d'avoir participé. Merci James d'avoir facilité cette séance. Merci à notre équipe exécutive. Et bonne fin de journée à tous.

[FIN DE LA TRANSCRIPTION]